



**AU CŒUR DE
VOS PROJETS**



DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION

RESUME NON TECHNIQUE - ETUDE D'INCIDENCES

Traitements de Déchets Non-Dangereux

Adresse : 5 Rue Notre Dame de la Ronde
ZONE INDUSTRIEL DES LIVRAINIERES
28100 Dreux



MOINE
R E C Y C L A G E



Agence de LYON (59)

VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILEGIE

Yassine ADIMY

Chef de Projet Maîtrise des Risques HSE

Tél. : 07 64 86 51 50

Email : yassine.adimy@qualiconsult.fr

RAPPORT	
Référence rapport	3100052391
Mission	Dossier de demande d'autorisation
Document	Résumé Non Technique -Etude d'Incidences
Nombre de page hors annexes	31 pages
Nombre de pages d'annexes	-
Date	1er août 2025
Version	V2
Commentaire	Version Modifiée à la suite de la demande de compléments

CLIENT	
Nom	MOINE RECYCLAGE REGENERATION (M 2 R) ci-après « MOINE RECYCLAGE »
Adresse	5 Rue Notre Dame de la Ronde ZONE INDUSTRIEL DES LIVRAINIERES 28100 Dreux
Interlocuteur	Stéphane MOINE smoine@moine-recyclage.fr 06 80 16 02 55

RAPPORT	
Chef de projet maîtrise des risques HSE	Yassine ADIMY yassine.adimy@qualiconsult.fr 07 64 86 51 50
Supervision	Jérôme LAVOINE jerome.lavoine@qualiconsult.fr 07 62 74 02 33

Sommaire

01• DESCRIPTION DU PROJET	4
01.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET AIRE D'ÉTUDE	4
01.2 INSTALLATIONS DU SITE	6
01.3 INSTALLATIONS PROJETÉES.....	8
01.3.1 Description du Programme.....	8
01.3.2 Aménagements du bâtiment existant.....	10
01.3.3 Bâtiment futur.....	20
01.3.4 Bureaux et Locaux sociaux	22
02• SYNTHÈSE DES ENJEUX	23
03• EFFETS PERMANENTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT	27
03.1 EFFET SUR L'EAU	27
03.2 EFFET SUR L'AIR	28
03.3 EFFET SUR LE VOISINAGE.....	28
03.4 EFFET SUR LES DÉCHETS	28
03.5 EFFETS SUR LES SOLS, SOUS-SOLS ET EAUX SOUTERRAINES	30
03.6 EFFET SUR PAYSAGE, ÉMISSIONS LUMINEUSE ET LE MILIEU ENVIRONNANT.....	30
03.7 EFFET SUR L'ÉNERGIE	30
03.8 EFFET SUR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL.....	31
03.9 ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES	31

01• DESCRIPTION DU PROJET

01.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE ET AIRE D'ETUDE

Le projet d'implantation du site et son extension se situe dans la ZI les LIVRAINDIERES sur la commune de Dreux, dans le département de l'Eure-et-Loir (28). L'adresse du terrain est la suivante 5 Rue Notre Dame de la Ronde, ZONE INDUSTRIEL DES LIVRAINDIERES, 28100 Dreux.

Les bâtiments s'étendent sur une superficie totale d'environ 8 578 m² et sont implantés dans un environnement mixte, composé de zones agricoles et de bâtiments industriels. Le site dispose actuellement d'un bâtiment existant, autour duquel une voirie a été aménagée, permettant une circulation fluide et optimisée des véhicules et des engins tout autour.

Il est bordé par :

- au Sud par des bâtiments industriels ;
- au Nord par des champs agricoles ou naturels.

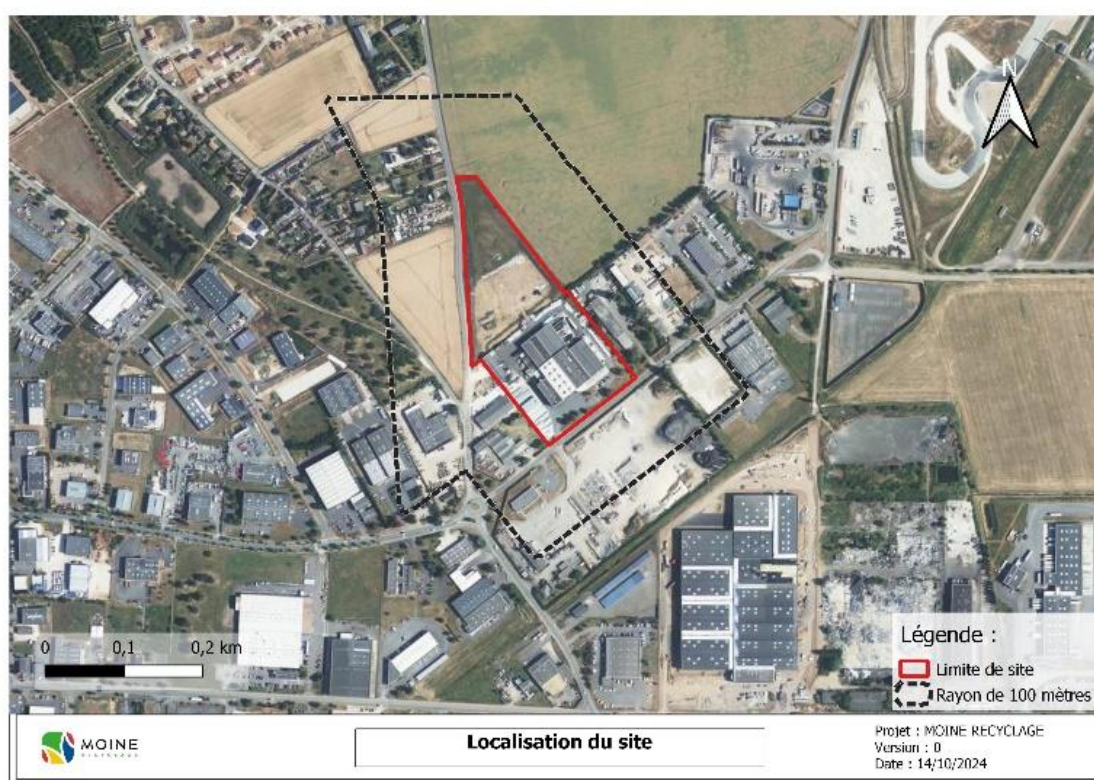


Figure 1 : Localisation du site

Les parcelles cadastrales correspondantes sont :

Section	Parcelles	Superficie (m ²)
CE	375	16 450
CE	320	19 544
CE	319	16
CE	318	40
Total		36050

Tableau 1: Parcelles cadastrales du site.

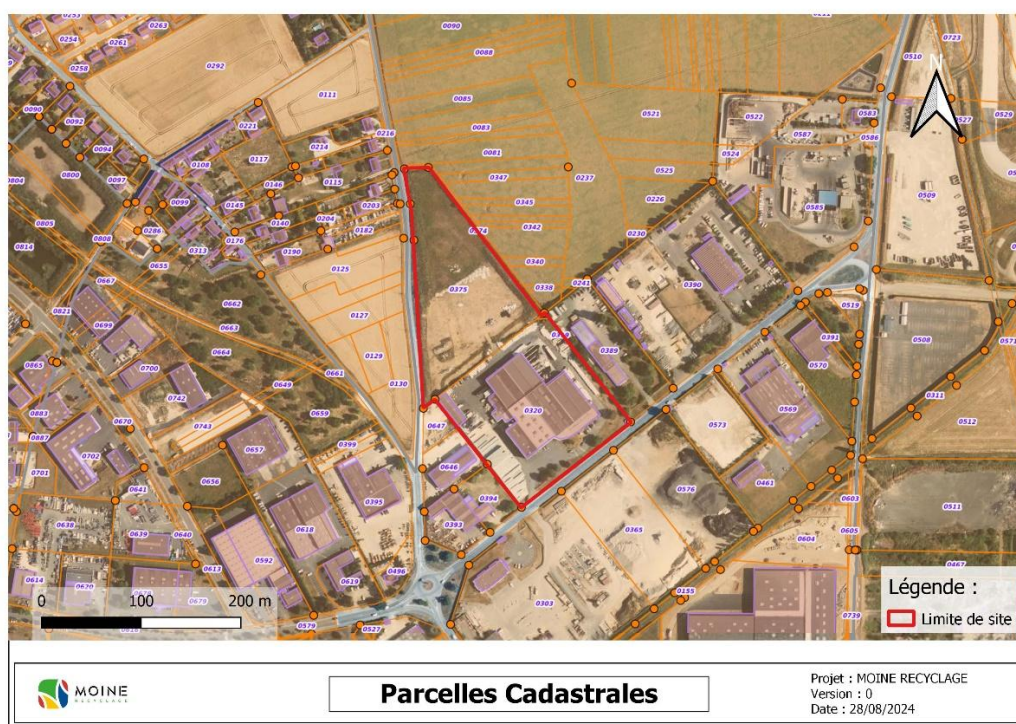


Figure 2 : Parcelles cadastrales du terrain (source : géoportail)

01.2 INSTALLATIONS DU SITE

La société MOINE RECYCLAGE REGENERATION (M2R), développe et distribue des produits dans le domaine des sols sportifs, récréatifs et décoratifs. Actuellement, le site est constitué :

- d'un bâtiment existant et couvert composé :
 - d'une ligne de production 1 (Bâtiment D, S : 1127 m²) ;
 - d'une ligne de production 2 (Bâtiment A, S : 1127 m²) ;
 - d'une zone de maintenance (Bâtiment G, S : 379 m²) ;
 - d'une zone de production et de stockage de matières premières (Bâtiment C, S : 816 m²) ;
 - d'une zone de stockage de caoutchouc de couleurs (Bâtiment B, S : 816 m²) ;
 - d'une zone production de micronisation et stockage de liant (Bâtiment F, S : 540 m²) ;
 - d'une zone de stockage de matières premières (Bâtiment E, S : 1037 m²) ;
 - d'une zone de déchargement (S : 780m²) ;
- De zones de stockage extérieures ;
- D'une zone de déchargement extérieure ;
- De bureaux ;
- De 29 places de parking VL.

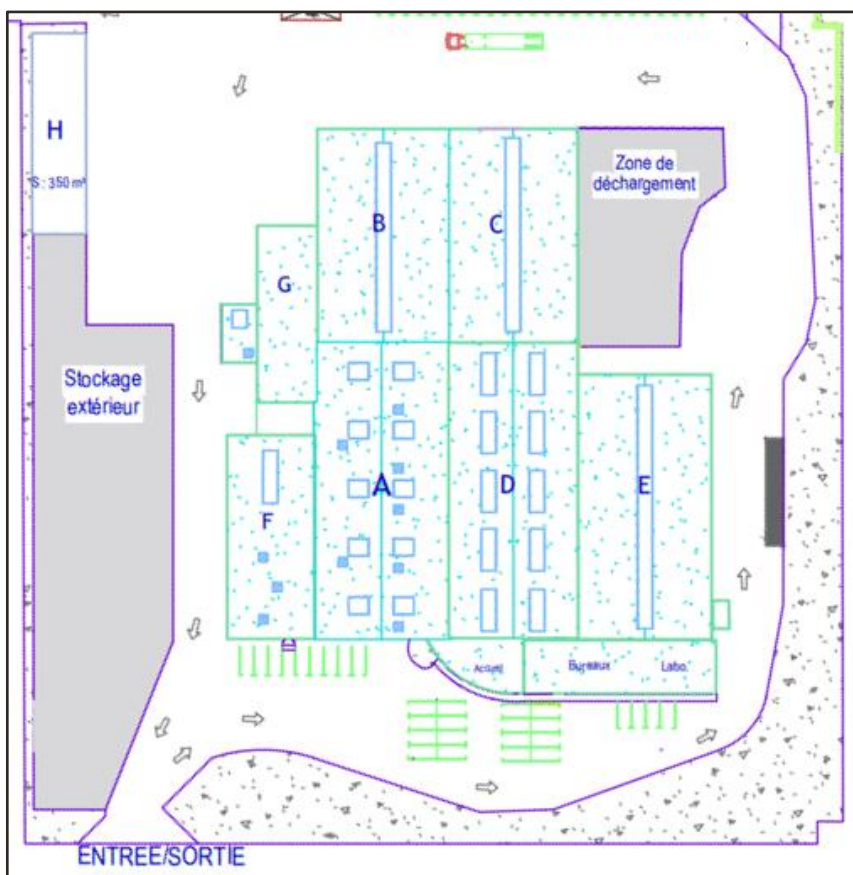


Figure 3 : Plan du site existant (source : sicabconstruction)

Actuellement, le site de Dreux se compose de trois activités

Recyclage des caoutchoucs vulcanisés :

MOINE RECYCLAGE réceptionne divers produits, qu'il s'agisse de rebuts ou de produits en fin de vie, sous tous types de conditionnements (cartons, caisses grillagées, Bigbags, bennes de 15 ou 30 m³, bennes céréalières, FMA de 90 m³). En fonction des produits et de la charge de travail, les matériaux sont déchargés soit à l'intérieur de l'usine, soit à l'extérieur sur une dalle béton dédiée.

La première étape consiste au prébroyage, réalisé à l'aide d'un broyeur alimenté par un chariot élévateur ou télescopique. Les produits sont ensuite traités de deux façons : soit ils passent directement dans une ligne entièrement automatisée, soit ils sont stockés en Bigbags en attendant l'étape suivante. Ensuite, le produit est granulé sur une ligne de production spécifique, adaptée selon la présence ou non d'inserts métalliques.

À la fin du processus, les produits sont conditionnés de deux manières : soit directement ensachés via une ligne automatisée, soit mis en Bigbags avant d'être ensachés sur la même ensacheuse automatique. MOINE RECYCLAGE vend rarement ses produits en Bigbags. Lorsque cela arrive, c'est principalement pour l'une des deux étapes finales : la micronisation ou la dévulcanisation.

La **micronisation** consiste à affiner le produit en le passant entre deux meules pour obtenir une granulométrie très fine. La **dévulcanisation**, quant à elle, passe le produit dans une extrudeuse BiVis pour le dévulcaniser, le transformant en bande prête à l'utilisation.

Distribution de produits pour la réalisation de systèmes de sols ludiques et sportifs.

MOINE RECYCLAGE achète et revend des liants polyuréthanes (PU) permettant de lier les granulats entre eux. Ils distribuent également des granulats EPDM de différentes couleurs, utilisés pour les couches de finition des sols ludiques et sportifs. Les produits issus du recyclage sont utilisés en sous-couche dans ces différents systèmes.

En complément, MOINE RECYCLAGE propose également une gamme de produits annexes, tels que des malaxeurs (machines utilisées pour la pose des sols), des peintures (pour les marquages au sol), ainsi que des lissants (pour faciliter la pose des surfaces).

A noter que MOINE RECYCLAGE dispose d'une petite activité supplémentaire de découpe par jet d'eau. Ils confectionnent manuellement des plaques en utilisant de la colle PU et des granulats EPDM colorés, puis procèdent à la découpe de ces plaques pour créer des motifs ou des logos personnalisés.

Dans l'optique de développer ses capacités sur son unique site de production situé à Dreux (28), M2R veut construire un nouveau bâtiment d'environ 2 800 m² sur son emprise nouvelle, mitoyenne au site actuel.

Ce bâtiment serait notamment dédié au stockage des produits finis constitués de granulats de caoutchouc recyclés ainsi que d'autres produits d'application (colles polyuréthane ...).

01.3 INSTALLATIONS PROJETEES

01.3.1 Description du Programme

Ce dossier s'inscrit dans le cadre de la régularisation d'un bâtiment existant destiné à exercer l'activité 2791, relevant du régime de l'Autorisation. Il a également pour objet d'intégrer la construction d'un futur bâtiment de stockage soumis au régime de la Déclaration. Des travaux ont déjà été réalisés sur le bâtiment existant et sur le site, et d'autres sont en cours afin de mettre l'ensemble en conformité avec la réglementation en vigueur.

L'installation projetée, d'une superficie d'environ 2 800 m² (d'emprise au sol) sera utilisée exclusivement comme entrepôt de stockage de produits classés 2663. Ce bâtiment sera constitué :

- D'une zone de stockage de produits de sous-couches
- D'une zone de stockage de liant & colles
- D'une zone de stockage de produits de couleurs
- D'une zone de préparation.

Le projet nécessite la réalisation de :

- Voiries ;
- Accès supplémentaire à l'Ouest du site ;
- Aires de manœuvre ;
- Espaces de stationnement VL et PL ;
- Espaces verts ;
- Des panneaux photovoltaïques ;
- Bassin étanche, noues et bassin d'infiltration.

Bâtiment existant

- Surface de la parcelle = 19544 m²
- Surface imperméabilisées = 16500 m² (6679 m² de bâtiment et 9923 m² de voiries)

Futur Bâtiment

- Surface de la parcelle 16450 m²
- Surfaces imperméabilisées = 4590 m² (2800m² de bâtiment, 1700m² de voirie)

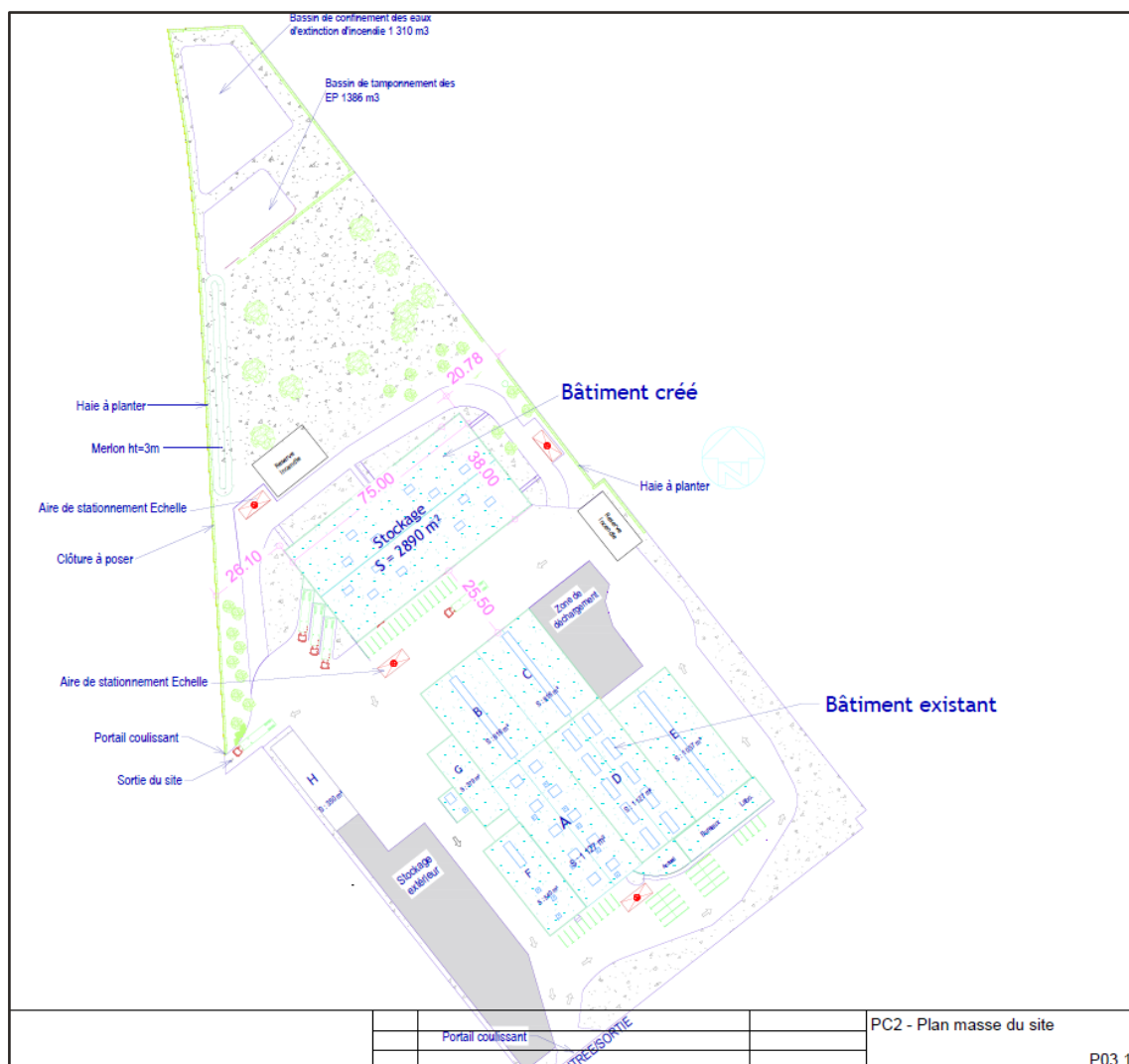


Figure 4 : Plan d'ensemble du site (source : sicabconstruction)

01.3.2 Aménagements du bâtiment existant

Le bâtiment existant sera désormais exclusivement consacré aux activités de traitement et de transformation des caoutchoucs, ainsi qu'à la réception des produits. Par ailleurs, le futur bâtiment sera entièrement dédié au stockage des produits finis, notamment les granulats de caoutchouc recyclés, ainsi que d'autres produits d'application, tels que les colles polyuréthane. Cette organisation vise à séparer clairement les fonctions industrielles et logistiques, optimisant ainsi la gestion des espaces et des flux.

Des travaux ont déjà été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation sur le bâtiment existant afin d'être conforme à la réglementation :

- Porte coupe Feux (Budget = environ 75 000 €)
- Détection SSI (Budget = environ 20 000 €)
- Norme R5 pour RIA (Budget = environ 70 000 €)
- Armoire dédiée aux produits inflammables (Budget = environ 11 500 €)
- Mis en place de Légo Béton pour stockage produit (Budget = environ 60 000 €)
- Mise en place de plusieurs rétentions pour tous les produits liquides du site (Budget = environ 15 000 €)
- Mise aux normes du désenfumage du site existant (Budget = environ 210 000 €)
- Mise en conformité des conduits de rejets (hauteurs, point de mesures) et du traitement avant rejet (Budget = environ 30 000 €)

A noter qu'avec ce projet de nouveau bâtiment, MOINE RECYCLAGE en profitera pour réaliser un bassin pour le stockage des eaux d'incendie prenant en compte le bâtiment actuel (étude sur existant et nouveau bâtiment) avec cantonnement des eaux en mettant une vanne à l'entrée du site. MOINE RECYCLAGE installera également un séparateur hydrocarbures et changera l'existant permettant de traiter l'ensemble des eaux sortant du site. (Budget pour l'ensemble de ces travaux = environ 300 000 €). Il y aura donc deux séparateurs hydrocarbures pour l'ensemble des eaux du site (actuel + nouveau bâtiment).

La disposition des murs coupe-feu du bâtiment existant sont situés sur le plan ci-après :

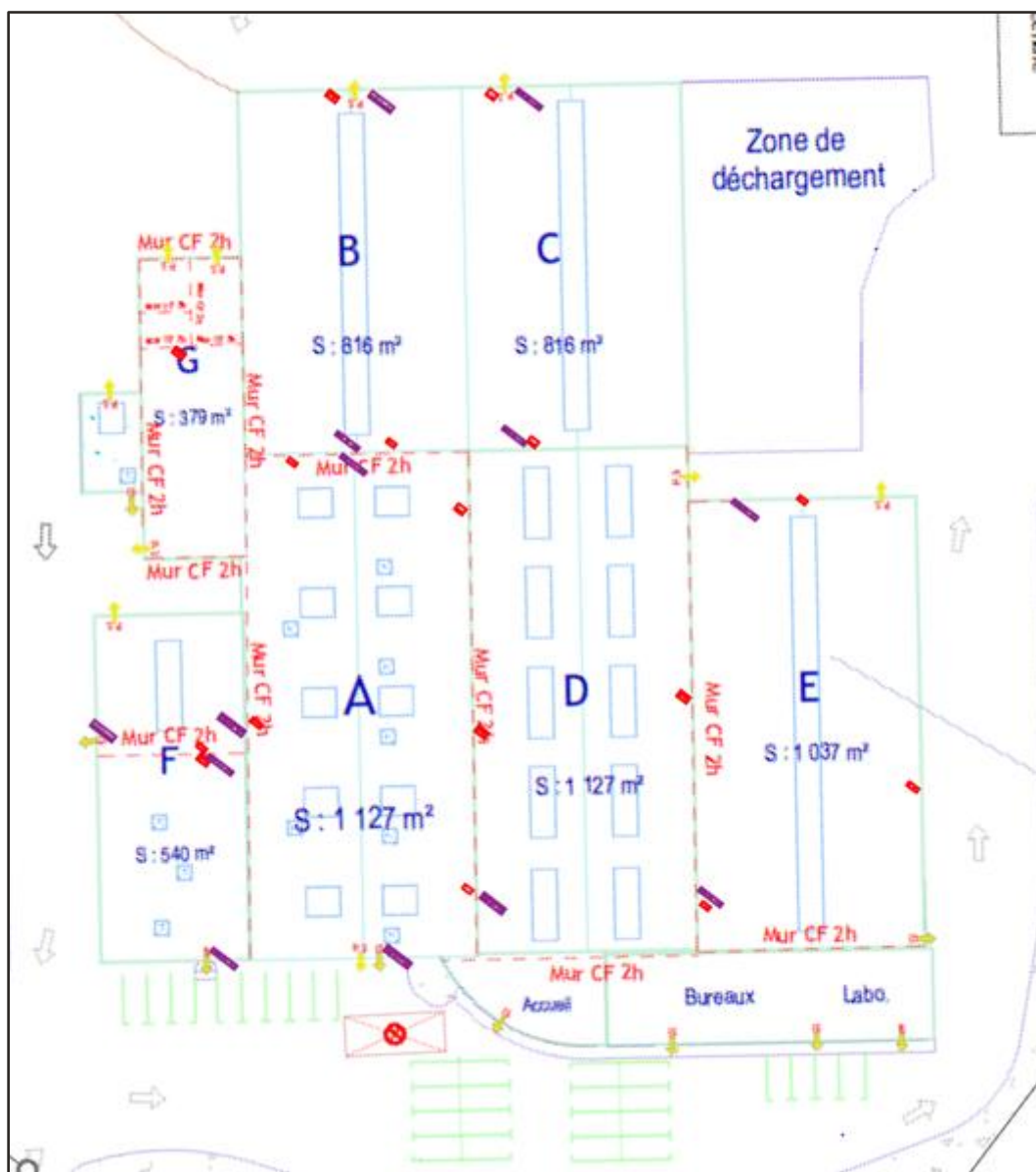


Figure 5 : Localisation des murs coupe-feu bâtiment existant (source : sicabconstruction)

Dans cette future organisation, nous pourrions observer 5 types de flux différents :

- Les produits pour aire de jeu avec inserts métalliques
- Les produits pour aire de jeu sans inserts métalliques
- La dévulcanisation
- La micronisation
- La découpe jet d'eau

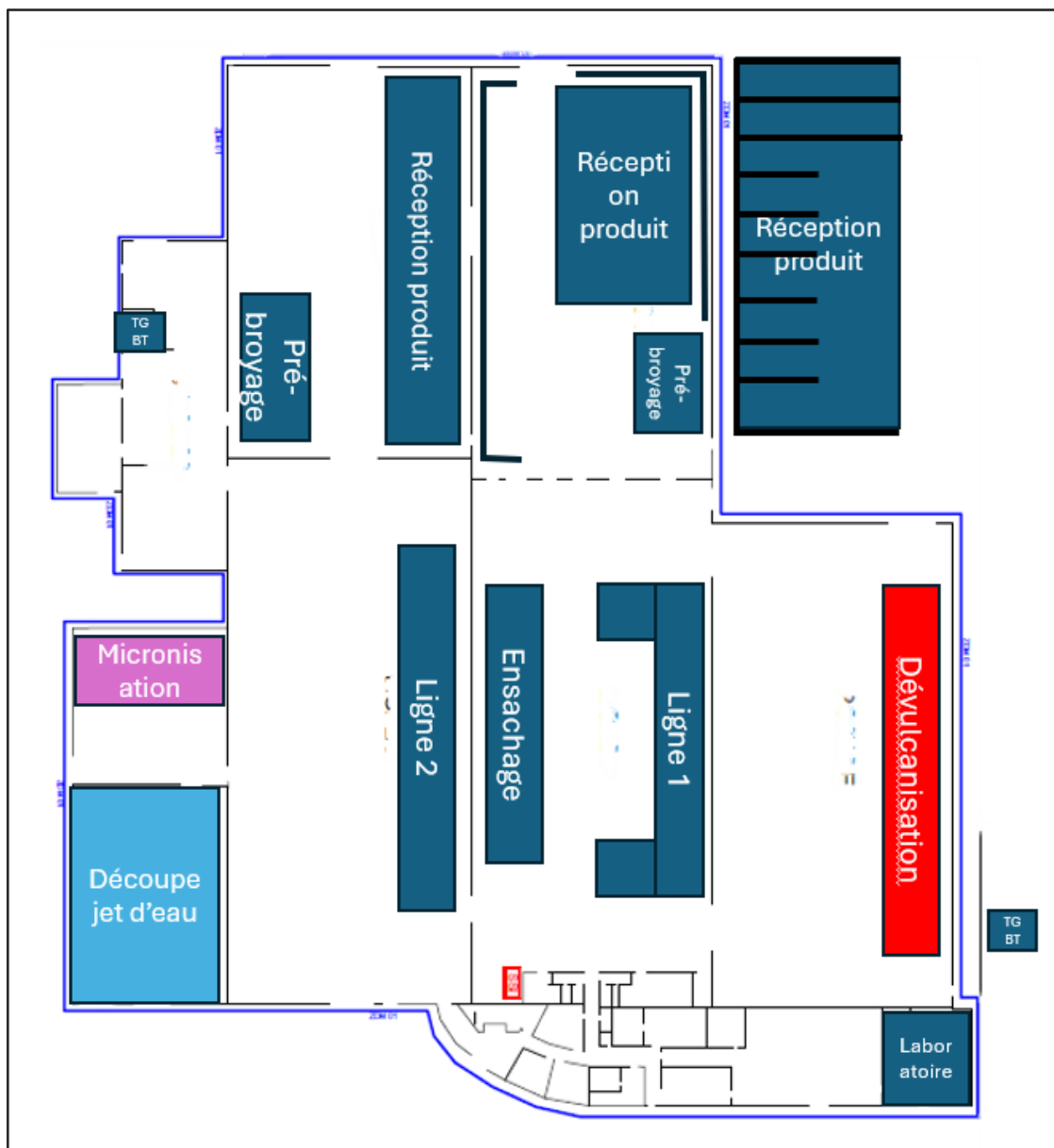


Figure 6 : Aménagement futur de bâtiment existant

01.3.2.1. Les produits pour aire de jeu avec inserts métalliques

MOINE RECYCLAGE reçoit deux types de caoutchoucs avec insert et sans inserts métalliques.

Le processus de fabrication des produits destinés aux aires de jeux avec inserts métalliques est entièrement automatisé. Il repose sur une **ligne de production automatique 1** qui enchaîne plusieurs étapes : le pré-broyage, le granulage et le conditionnement. Les produits passent directement dans cette ligne automatisée, qui effectue toutes les opérations nécessaires et assure leur mise en sacs sans intervention humaine.

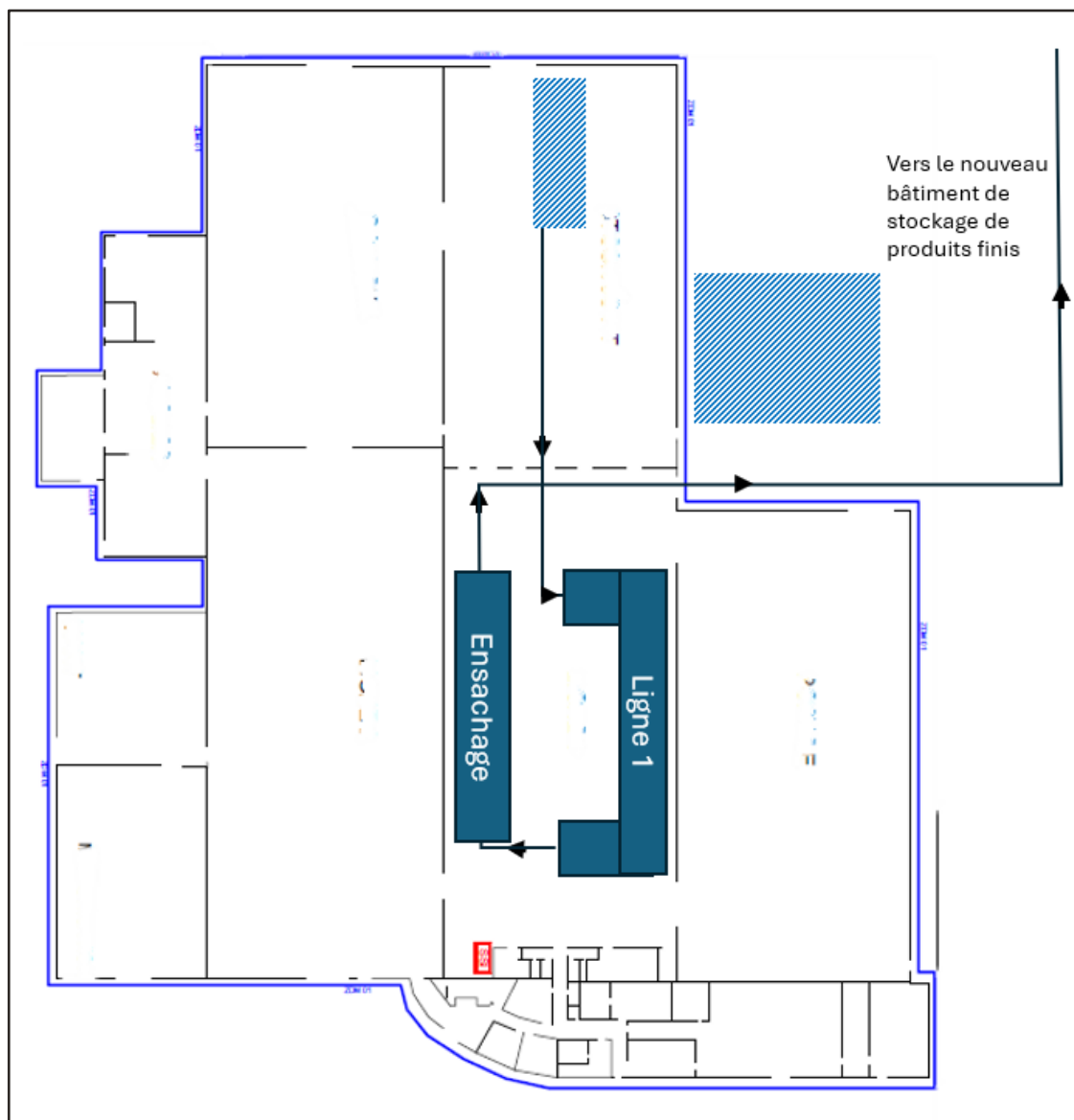


Figure 7 : Flux pour produits pour aire de jeu avec inserts métalliques

01.3.2.2. Les produits pour aire de jeu sans inserts métalliques

Le processus de traitement commence par une étape de pré broyage réalisée à l'aide d'un broyeur alimenté par un chariot élévateur ou télescopique. Une fois prébroyés, les produits sont temporairement stockés en Big-bags en attendant l'étape suivante. En cas de surcharge de la **ligne 2**, un **stockage temporaire en Big-bags** est prévu afin d'assurer la continuité du processus sans interruption. Ces Big-bags sont entreposés dans une zone dédiée à l'extérieur.

La seconde étape consiste en un granulage effectué sur la **ligne de production 2**, spécifiquement adaptée pour les produits sans inserts métalliques. À l'issue de ce processus, les produits sont conditionnés : ils sont d'abord placés en Big-bags, puis ensachés à l'aide d'une ensacheuse automatique. Cependant, si l'ensacheuse est utilisée pour un autre processus, les produits sont provisoirement stockés en big-bag au Nord-Ouest du site avant d'être ensachés, puis déplacés vers le bâtiment de stockage.

MOINE RECYCLAGE vend très rarement ses produits directement en Big-bags. Lorsque c'est le cas, cela concerne principalement l'une des deux étapes finales : la micronisation ou la dévulcanisation.

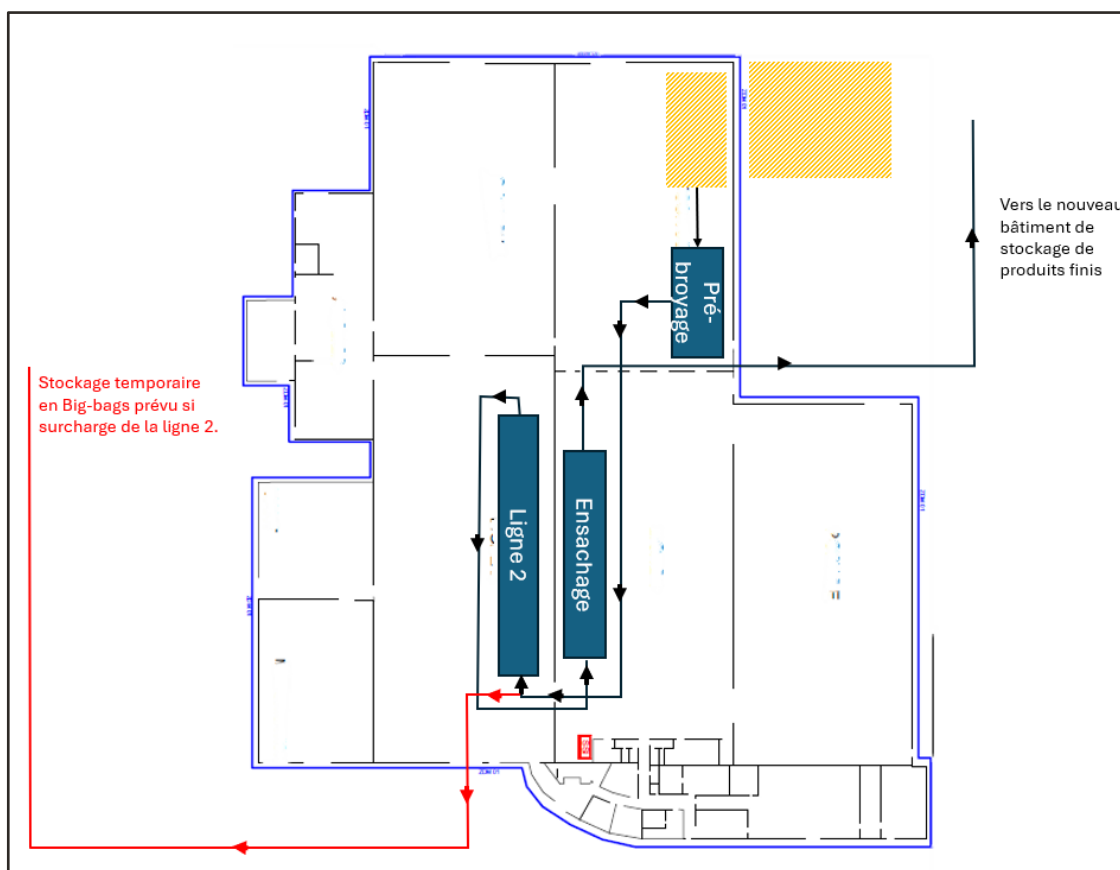


Figure 8 : Flux pour produits pour aire de jeu sans inserts métalliques

01.3.2.3. La micronisation

La micronisation est une étape clé du processus qui consiste à passer le produit entre deux meules afin de réduire sa granulométrie et de le rendre extrêmement fin. Cette opération est particulièrement utile pour les applications nécessitant une précision élevée et des particules homogènes.

Ce procédé améliore les caractéristiques des matériaux en augmentant leur réactivité ou leur intégration dans des formulations spécifiques. Les produits micronisés sont souvent utilisés pour des applications exigeantes telles que des revêtements, des adhésifs ou des produits techniques nécessitant une granulométrie contrôlée.

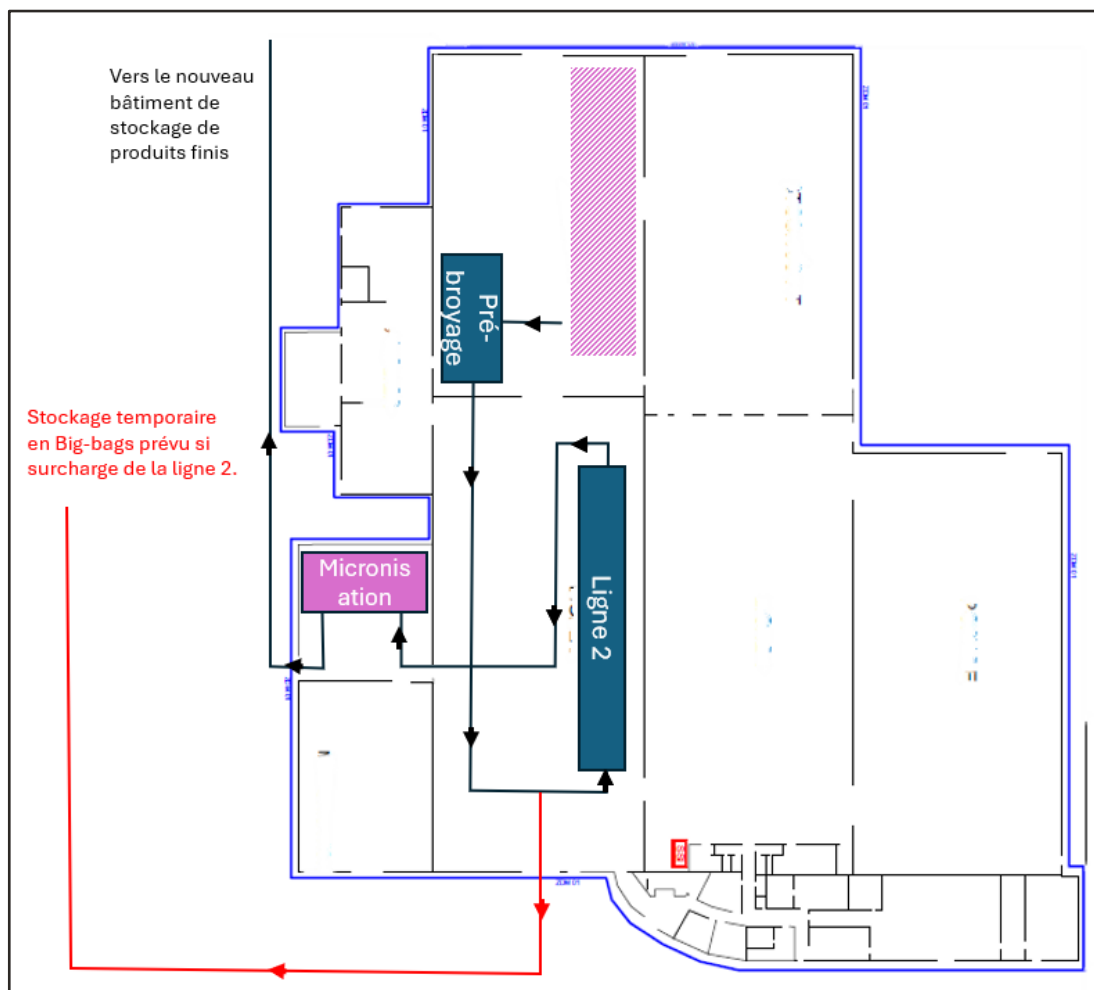


Figure 9 : Flux pour micronisation

01.3.2.4. La dévulcanisation

La dévulcanisation est un procédé technique visant à inverser la vulcanisation du caoutchouc. Elle consiste à faire passer le matériau dans une extrudeuse bivi (BiVis) afin de chauffer, mélanger et travailler la matière pour rompre les liaisons de soufre entre les chaînes de caoutchouc synthétique et vulcanisé. Ce processus permet d'obtenir un produit dévulcanisé, plus malléable et réutilisable, tout en conservant les propriétés du caoutchouc d'origine pour de nouvelles applications.

À la sortie de la BiVis, le produit se présente sous forme de bandes, prêtes à être réintégrées dans des processus industriels ou transformées selon les besoins spécifiques des clients.

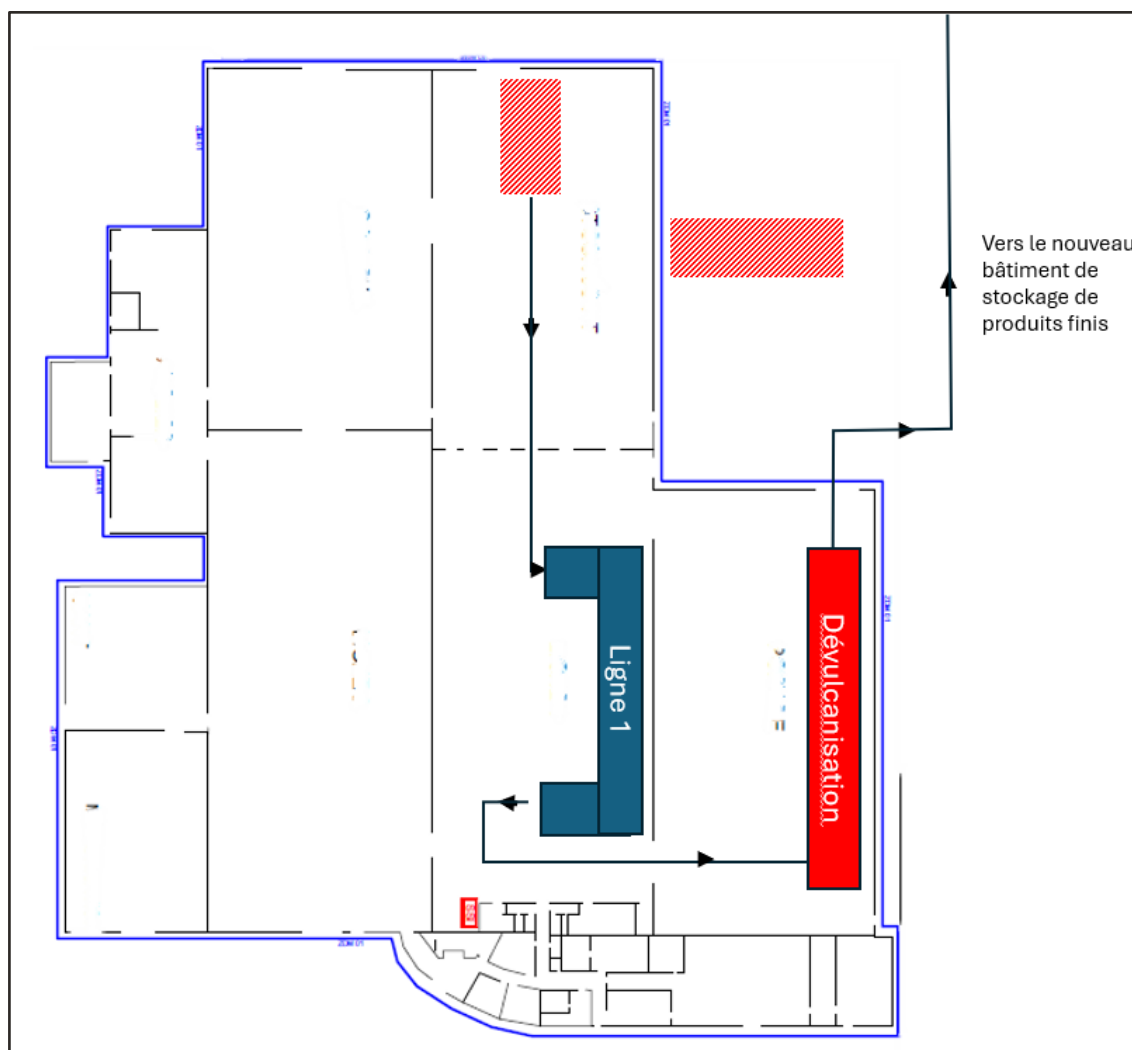


Figure 10 : Flux pour la dévulcanisation

01.3.2.5. La découpe jet-d'eau

Une dernière activité présente sur le site est la découpe au jet d'eau. Ce procédé précis permet de produire des motifs ou des logos personnalisés en fonction des besoins des clients.

Pour ce faire, des plaques sont d'abord réalisées manuellement en combinant de la colle polyuréthane (PU) et des granulats EPDM colorés. Ces plaques sont ensuite découpées à l'aide d'une machine à jet d'eau, qui garantit une précision extrême et des finitions soignées.

Cette activité permet de répondre à des demandes spécifiques, notamment pour des applications décoratives ou des éléments techniques utilisés dans les aires de jeux et les installations sportives.



Figure 11 : Découpe jet d'eau

01.3.2.6. Réception de produit et stockage temporaire

La réception des produits s'effectue aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment existant. En extérieur, la zone de réception est organisée en neuf îlots distincts, délimités par des murs en béton type "Légo". Ces compartiments permettent d'adapter le stockage en fonction de la capacité des camions (90 m³, 60 m³, etc.). Chaque îlot est entouré de murs en béton d'une hauteur minimale d'un mètre au-dessus du stockage, offrant une résistance coupe-feu REI 240.

Avec la construction du nouveau bâtiment, le bâtiment B sera également utilisé pour la réception des produits en intérieur, à l'instar du bâtiment C, chacun disposant d'un îlot de stockage dédié. Dans le bâtiment C, ces îlots sont également délimités par des murs en béton type "Légo", d'une hauteur minimale d'un mètre au-dessus du stockage et présentant une résistance REI 240, garantissant ainsi une protection optimale.

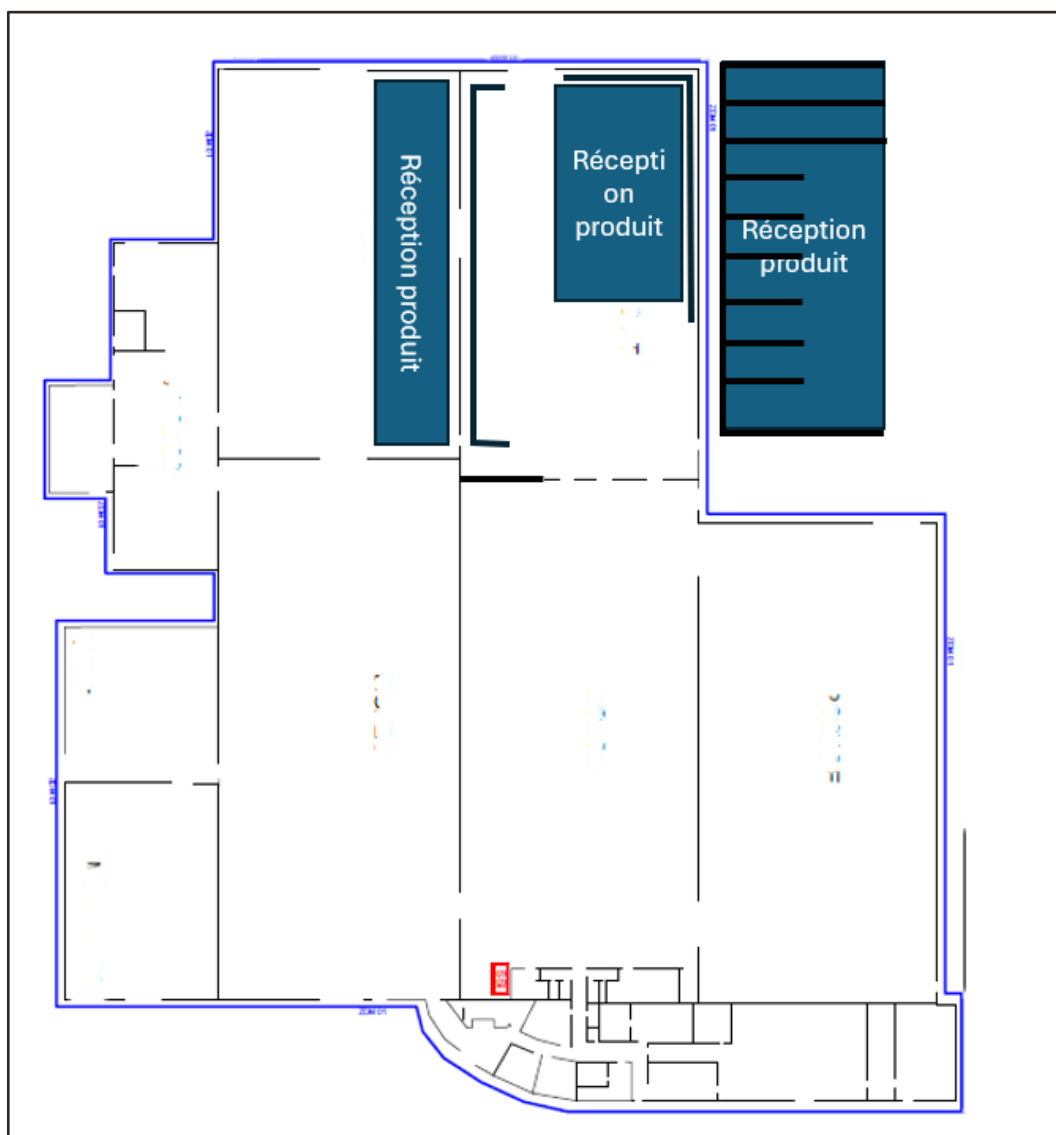


Figure 12 : Stockage réception de produit

En cas de surcharge de la ligne 2 et de son indisponibilité, un stockage extérieur temporaire en big-bags est prévu au sud-ouest du site. Cette zone de stockage est sécurisée par des murs en béton type "Légo", d'une hauteur minimale d'un mètre au-dessus du stockage et offrant une résistance coupe-feu REI 240.

Le stockage est compartimenté en quatre îlots de 1,8 m de hauteur, avec un espacement de 2,0 m entre chaque îlot, garantissant ainsi une organisation optimale et une sécurité renforcée.

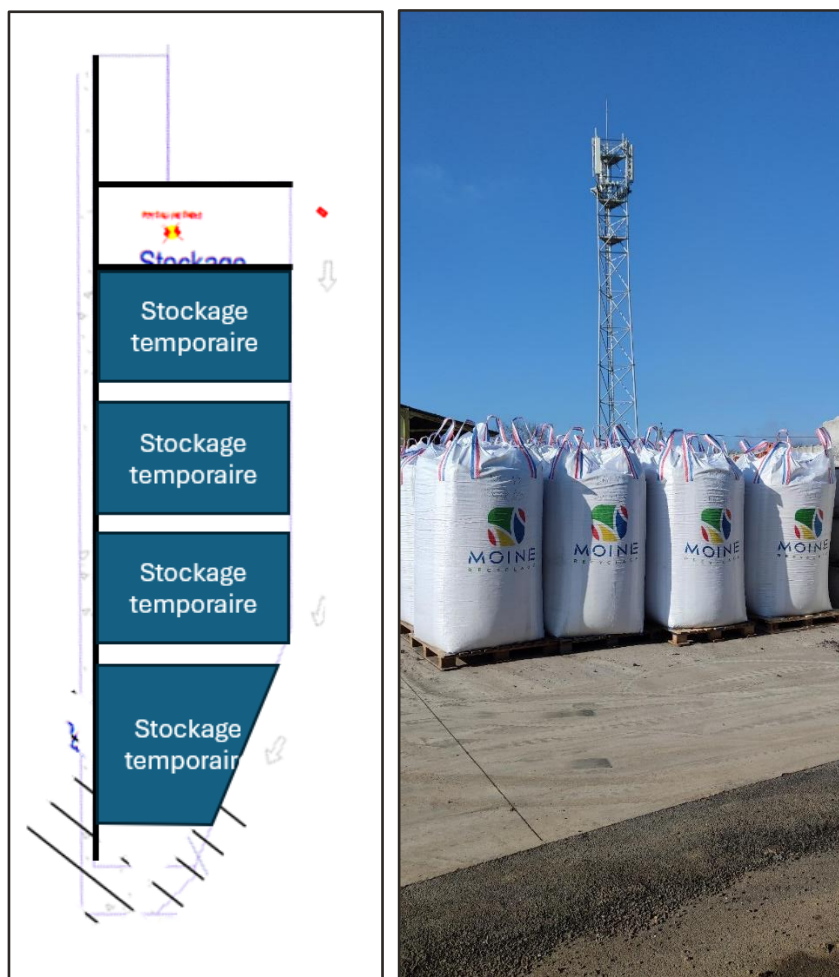


Figure 13 : Stockage temporaire en big-bag

01.3.3 Bâtiment futur

Comme mentionné précédemment, dans l'optique de développer ses capacités sur son unique site de production situé à Dreux (28), M2R prévoit la construction d'un nouveau bâtiment d'environ 2 800 m² sur une parcelle mitoyenne à son site actuel.

Ce futur bâtiment sera principalement dédié au stockage des produits finis, notamment des granulats de caoutchouc recyclés, ainsi que d'autres produits d'application tels que les colles polyuréthanes. Cette extension vise à accompagner la croissance de l'entreprise en augmentant ses capacités logistiques et en optimisant la gestion des flux.

Par ailleurs, cette nouvelle infrastructure permettra également de répondre aux exigences croissantes en matière de qualité et de sécurité, tout en s'inscrivant dans une démarche de développement durable grâce à l'amélioration des processus de stockage et de production. Ce projet reflète l'engagement de M2R à se positionner comme un acteur clé dans le recyclage et les solutions durables à base de caoutchouc.

Dans le cadre de la création de ce futur bâtiment de stockage, une voie dédiée aux engins sera aménagée tout autour de l'édifice. Cette voie permettra de répondre aux exigences réglementaires en matière de sécurité et d'accessibilité, notamment en garantissant un accès rapide pour les services de secours en cas d'urgence.

De plus, cette infrastructure comprendra un quai, essentiel pour optimiser les opérations de chargement et de déchargement des marchandises.

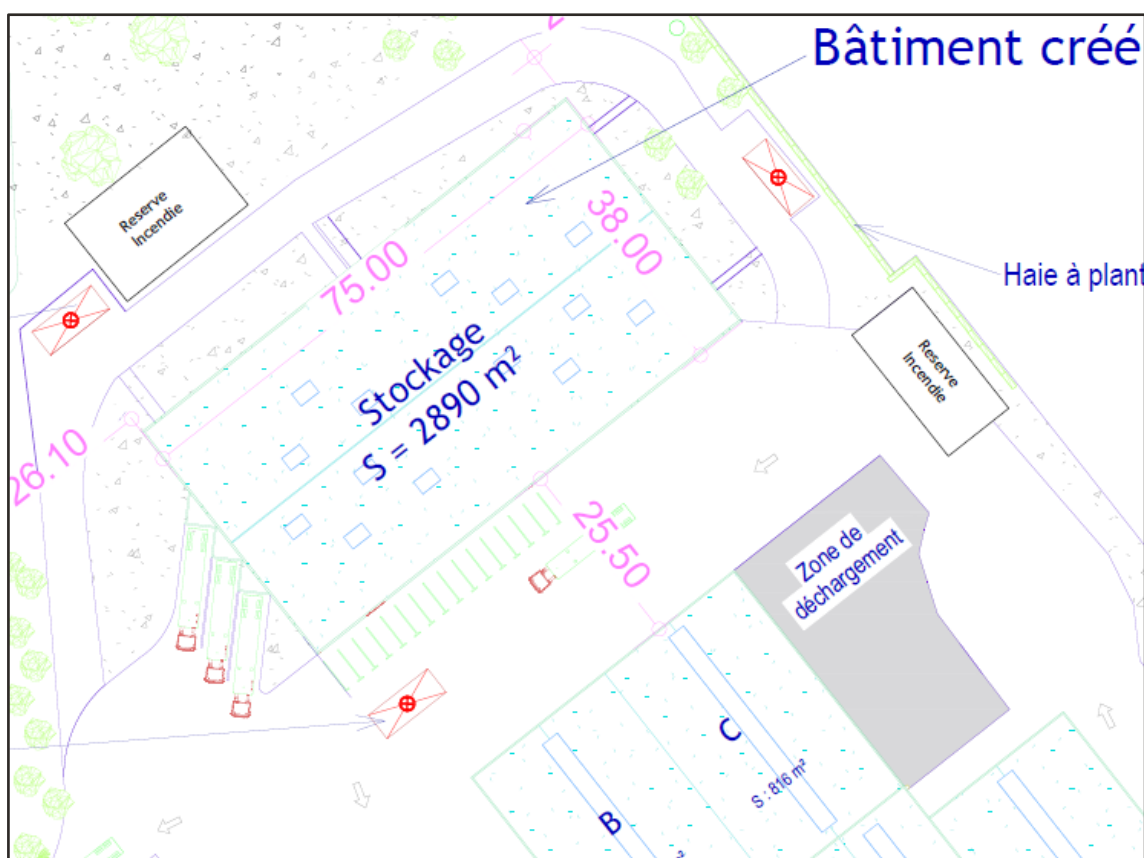


Figure 14 : Aménagement futur de bâtiment (source : sicabconstruction)

Le bâtiment de stockage sera conçu avec une charpente mixte, combinant des poteaux en béton REI60 ainsi que des poutres et pannes en bois REI30, offrant une structure solide et durable. La façade sera réalisée en bardage double peau, intégrant des plateaux, 60 mm de laine de roche pour une isolation thermique et acoustique efficace, ainsi qu'une tôle nervurée verticale pour une meilleure résistance et un design moderne.

La couverture sera équipée d'une étanchéité multicouche composée de bacs acier, de 80 mm de laine de roche pour l'isolation et d'un revêtement bicouche, assurant une protection durable contre les intempéries et une performance énergétique accrue.

Les murs seront coupe-feu 2 heures, conformément aux plans, afin de garantir une sécurité optimale face aux risques d'incendie. La disposition des murs coupe-feu du bâtiment est matérialisée sur le plan ci-après :

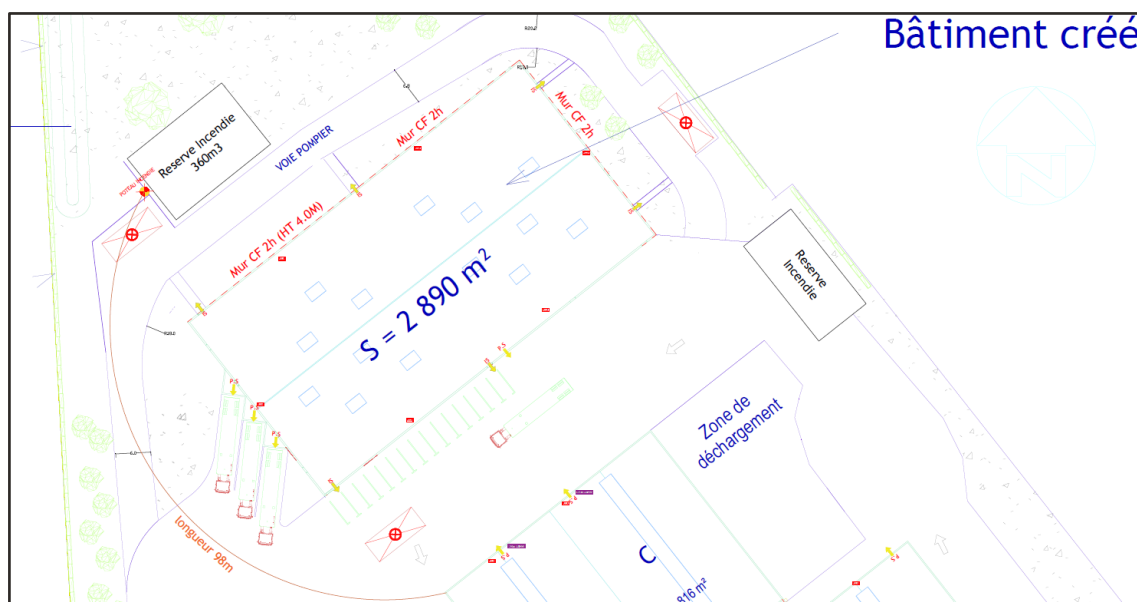


Figure 15 : Localisation des murs coupe-feu futur bâtiment (source : sicabconstruction)

Ce futur bâtiment sera composé :

- D'une zone de stockage de produits de sous-couches
- D'une de zone de stockage de liant & colles
- D'une zone de stockage de produits de couleurs
- D'une zone de préparation.



Les Bureaux / Locaux sociaux sont assujettis à la réglementation du code du travail pour des locaux ne recevant pas de public et à la réglementation RE 2020.

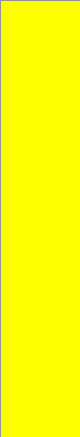
02•SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les enjeux identifiés dans les chapitres précédents sont hiérarchisés suivant leur importance relative pour le territoire (enjeux forts, modérés, faibles).

Nous entendons par enjeu une portion de territoire qui compte tenu de son état actuel ou prévisible, présente une valeur au regard de préoccupations patrimoniales, culturelles, esthétiques, monétaires ou techniques. Les enjeux sont indépendants de la nature des projets.

En résumé, on retiendra de l'analyse de l'état initial les principaux éléments fournis dans les tableaux suivants. Le niveau d'enjeu pour chaque élément est représenté selon la grille d'analyse suivante.

Enjeu	
	Aucun enjeu
	Enjeu faible
	Enjeu modéré
	Enjeu fort

MILIEU PHYSIQUE		
Climatologie		La zone d'étude est soumise majoritairement à un climat océanique dégradé marqué par des amplitudes thermiques saisonnières modérées et des précipitations non négligeables tous au long de l'année. Les vents sont de prédominance Ouest/Sud-Ouest et Nord-Est.
Topographie		La zone d'étude s'étend sur une entité géographique globalement plane avec une attitude moyenne de 136 mètres NGF.
Géologie /Géotechnique		Le sol présente une semi-perméabilité. La qualité des eaux souterraines est médiocre.
Qualité des sols		La zone d'étude comporte 13 site BASIAS et un site BASOL dans un rayon de 500 m. Compte tenu de l'usage passé (industriel) et actuel du site, le risque de présence de pollution résiduelle des sols semble présent. Cependant, la contamination détectée en 1999 est localisée et limitée à l'angle ouest, sans impact environnemental significatif dans l'état actuel du site. Les résultats de 2011 confirment un état globalement conforme aux valeurs usuelles des sols urbains en France, avec des impacts ponctuels et légers. Le projet est compatible avec l'état actuel.

MILIEU PHYSIQUE		
Hydrogéologie		Le site d'étude se situe au droit de la masse d'eau souterraine des formations résiduelles à silex de Normandie d'épaisseur supérieure à 5 m (code masse d'eau : 119AE05).
Hydrologie		Étant donné la distance de 150 mètres entre le site et l'aqueduc de l'Avre, la vulnérabilité et la sensibilité des eaux superficielles sont jugées élevées en raison de leur rôle dans l'alimentation en eau potable. Toutefois, en raison de l'aqueduc enterré, la sensibilité est considérée comme faible.
Exploitation de la ressource en eau		Aucun captage AEP n'est recensé en aval hydraulique proche du site à l'étude et le projet n'est pas concerné par un périmètre de protection. Le périmètre de protection le plus éloigné (PPE) du captage le plus proche est situé à 500 m environ vers le nord-est du site
Risques naturels		Emprise du projet hors des zones submersibles des PPRI Le site n'est pas concerné par un risque d'inondation par remontée de nappe. Emprise du projet hors des zones mouvements de terrain du PPRN Le site est situé en aléa faible concernant le risque de retrait/gonflement des argiles.

MILIEU NATUREL		
Patrimoine naturel protégé		Absence d'espèce naturelle protégée (du réseau Natura 2000, Arrêtés Préfectoraux de Protection du Biotope ou Réserve Naturelle) au sein de la zone d'étude et dans un rayon de 1km
Patrimoine naturel inventorié		Absence d'espace naturel inventorié (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux et zones humides) dans l'aire d'étude. L'espace naturel inventorié le plus proche est la ZNIEFF de type I, PELOUSES DE FLONVILLE, située à 690 mètres au nord-nord-ouest du site d'étude.
Patrimoine naturel faisant l'objet d'une gestion conservatoire		Absence d'Espaces Naturels Sensibles et de Parc Naturel Régional dans l'aire d'étude.
Zones humides		Aucune zone humide RAMSAR n'est localisée au droit de l'aire d'étude, ni dans un rayon de 1,5 km autour du projet

MILIEU NATUREL		
Boisements		Aucun boisement n'existe sur les parcelles concernées par le projet.
Habitats, flore et faune		Le site est implanté dans une zone aménagée. L'assiette du projet comprend essentiellement des voiries et des bâtiments. Compte tenu de sa nature et de l'entretien réalisé, l'intérêt écologique est limité.
Continuité écologique		Le développement d'une trame verte urbaine structurante est prévue au droit du site mais c'est un site existant donc aucune modification de la continuité écologique n'est prévue Le site n'interfère avec aucun corridors ou réserve de la biodiversité

MILIEU HUMAIN		
Population et habitat		Le secteur est marqué par une densité de population faible avec une prédominance industrielle et agricole. Le site est localisé au sein d'une zone industrielle et tertiaire.
Contexte socio-économique		La zone d'étude est marquée par la présence d'établissements à caractère sanitaire et social et sensibles dont le plus proche se situe à 500 m au Sud. Il s'agit de complexe sportif Ball In d'Or.
Infrastructures de transport		La zone est marquée par la présence d'infrastructure routière. Le mode de transport majoritaire sur la commune est de type VP (Véhicule particulier). L'emprise du projet possède des accès permettant un accès fluide par la route.
Réseaux		La commune possède un réseau d'assainissement pour les eaux usées. Les eaux pluviales sont traitées par des séparateurs hydrocarbures avant acheminement vers le réseau communal des eaux usées ou infiltration sur la parcelle.
Servitudes		Selon les études, le projet n'est concerné par aucune servitude.
Risques technologiques		La commune du projet n'est pas concernée par un PPRT issue d'établissement SEVESO et ICPE. De plus l'établissement ICPE le plus proche, outre l'établissement MOINE RECYCLAGE, n'est pas susceptible d'avoir d'effets en dehors de leurs limites de propriétés. Le site n'est pas concerné par le risque lié au transport de matière dangereuses.

MILIEU HUMAIN		
Patrimoine culturel et historique		Aucun monument historique ni périmètre de protection n'est localisé au sein de la zone d'étude. Aucun site inscrit ou classé n'est localisé dans la zone d'étude.

CADRE DE VIE		
Bruit		Le site n'est pas situé dans le périmètre du PPBE dû à son éloignement avec la RN12. Compte tenu de la présence de la route nationale 12 et de l'activité du site, l'enjeu relatif au bruit ambiant est considéré comme faible.
Qualité de l'air		Les valeurs de référence pour la santé humaine sont respectées à Dreux pour les polluants évalués (dioxyde d'azote, poussières PM10) pour 2019 et 2020. Sur la base des résultats, aucun dépassement des valeurs limites réglementaires n'est constaté pour le dioxyde d'azote, les particules PM10, le dioxyde de soufre et l'ozone.
Emissions lumineuses		Le secteur d'étude est marqué par les émissions lumineuses (circulation des véhicules, éclairage du réseau routier, ...).

03• EFFETS PERMANENTS DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

03.1 EFFET SUR L'EAU

Eau potable :

- Le site est alimenté par le réseau d'eau potable de la commune pour les eaux domestiques. MOINE RECYCLAGE est sous contrat avec GEDIA. L'alimentation en eau potable sur la commune de Dreux est gérée par la collectivité CA Agglo du Pays de Dreux qui dépend de l'agence de l'eau Seine-Normandie. Le réseau est équipé d'un compteur afin de suivre la consommation en eau du site.

Eaux pluviales :

- Lors du fonctionnement normal du site, les eaux pluviales voiries et toitures du bâtiment existant seront captées par des caniveaux CC1 comportant des regards avec grille d'avaloir puis passent par un séparateur hydrocarbure et un dégrilleur avant le rejet sur le domaine public.
- Pour le futur bâtiment, les eaux du quai passent par une pompe de relevage, un dégrilleur et un séparateur hydrocarbure avant rejet dans réseau Ep toiture futur. Toutes ces eaux, EP Voiries traitées ainsi que EP Toiture non souillées, sont rejetées dans le bassin d'infiltration. Un poste de refoulement renvoie les eaux du bassin vers le réseau public via le réseau du bâtiment existant.

Eaux d'extinction :

En cas d'incendie, une vanne manuelle est présente afin d'isoler et empêcher le rejet sur le domaine public des eaux pour le bâtiment existant en amont du séparateur hydrocarbures. Les réseaux EP montent en charge et se déversent vers le réseau créé qui dirige les eaux d'extinction vers le bassin de rétention.

De même pour le bâtiment futur, en cas d'incendie, il y a fermeture de la vanne automatique d'isolement du bassin d'infiltration et la totalité des eaux du site sont rejetés le bassin de rétention. De plus, une vanne manuelle est présente afin d'isoler et empêcher le puit d'infiltration en fond de bassin de rétention.

Pour réduire l'impact sur l'eau. Les mesures prises par le groupe MOINE RECYCLAGE sont les suivantes :

- Limitation des consommations en eau
 - Suivi des consommations par la mise en place de compteur d'eau ;
- Réduction de l'impact des rejets d'eaux pluviales :
 - Mise en place d'un pré-traitement plastiques + séparateurs HCT,
 - Mise en place d'un bassin de confinement des eaux d'extinction incendie,
 - Mise en place d'un bassin d'infiltration ;
 - Analyse annuelle des rejets.

Compte tenu des sources rejet aqueux potentielles dans le cadre du projet, l'impact du projet sur l'eau est qualifié de faible et maîtrisé.

03.2 EFFET SUR L'AIR

Afin de réduire les impacts sur l'air, les mesures suivantes ont été prises :

- Entretien et contrôle régulier des installations de rejets atmosphériques ;
- Des moyens de traitement de l'air (manches filtrantes, charbon actif, filtres G4) seront installés sur les sorties pour limiter les émissions polluantes ;
- Vitesse limitée aux abords du site et sur le site.

Le site, situé en zone artisanale et entouré d'axes routiers et d'installations industrielles, présente une première habitation à 100 m au Nord-Ouest. Toutefois, la prédominance des vents Ouest/Sud-Ouest limite l'impact des rejets atmosphériques dans cette direction. Ainsi, l'impact global du projet sur l'environnement, en termes d'émissions atmosphériques, est jugé faible et maîtrisé.

Compte tenu des sources d'émissions atmosphériques potentielles dans le cadre du projet, l'impact du projet sur l'air est qualifié de faible et maîtrisé.

03.3 EFFET SUR LE VOISINAGE

Afin de réduire les impacts sur le bruit, la société MOINE RECYCLAGE a mis en place les mesures suivantes :

- Les vitesses de circulation seront limitées sur site ;
- Une étude de bruit sera effectuée à l'exploitation du futur bâtiment et selon les conclusions mettra en place les moyens nécessaires ;
- La mise en place au Nord et Nord-Ouest de merlons de terres ;
- Les équipements ne sont pas de nature à générer des vibrations perceptibles au-delà des limites de propriété du site.

Le site est implanté dans une zone artisanale, entouré d'axes routiers et d'installations industrielles. La première habitation se trouve à 100 m au Nord-Ouest, mais l'orientation dominante des vents, principalement Ouest/Sud-Ouest, réduit l'impact sonore dans cette direction. De plus, MOINE RECYCLAGE prévoit de réaliser un état initial de l'acoustique afin d'évaluer et de maîtriser son impact sonore sur l'environnement.

Ainsi l'impact sur l'environnement sonore est limité et maîtrisé.

03.4 EFFET SUR LES DECHETS

Le site produit principalement deux types de déchets :

- Les déchets de la vie courante, tels que les Déchets Industriels Banals (DIB) et les déchets ménagers ;
- Les déchets issus de l'activités logistiques tels que les palettes de bois, les plastiques ;
- Les déchets issus de l'entretien des installations et équipements, notamment les boues des séparateurs à hydrocarbures.

Les déchets du site font l'objet d'un tri rigoureux afin de favoriser le recyclage et la valorisation. Ils sont stockés dans des contenants adaptés à leur nature et leur suivi est assuré via un registre conforme au Code de l'environnement. Chaque déchet possède une filière d'élimination appropriée, gérée par des prestataires agréés.

Des mesures spécifiques sont mises en place pour limiter l'impact environnemental lié à la production de déchets :

- Tri favorisant le recyclage et la valorisation.
- Suivi rigoureux des déchets via un registre indiquant notamment le numéro du BSD (bordereau de suivi).
- Transport et élimination réalisés par des prestataires agréés.
- Stockage sécurisé adapté à chaque type de déchet (rétentions, bacs étanches...).
- Production limitée de déchets dangereux, réduisant ainsi les risques associés.

L'impact lié à la production de déchet du projet peut donc être considéré comme faible.

03.5 EFFETS SUR LES SOLS, SOUS-SOLS ET EAUX SOUTERRAINES

Le risque de pollution du sol, du sous-sol et des eaux souterraines est réduit en raison :

- Les voiries et aires de stationnement sont imperméabilisées ;
- Bac de rétention des produits stockés sur le site ;
- Débourbeur/déshuileur, séparateur hydrocarbure et vannes avant rejet dans le réseau communal ;
- Les déchets sont stockés dans des contenants adaptés et sur rétention le cas échéant ;
- Des produits absorbants sont utilisés par le personnel afin de limiter le risque de pollution en cas de déversement accidentel.

En conclusion, compte tenu des mesures compensatoires mises en place, l'impact du site sur le sol et le sous-sol reste faible.

03.6 EFFET SUR PAYSAGE, EMISSIONS LUMINEUSE ET LE MILIEU ENVIRONNANT

Le site est déjà existant. Le bâtiment futur a été conçu afin de s'intégrer parfaitement aux bâtiments voisins existants tout en se fondant par ses volumes, ses matières et ses couleurs dans l'environnement naturel du site. Il n'entraîne pas de destruction de faune ou de flore, au contraire, les espaces non-aménagés seront traités en espaces verts avec la plantation de 33 arbres supplémentaires.

La principale infrastructure de communication est la RN12. Néanmoins, la prestation complémentaire du groupe MOINE RECYCLAGE en termes de station de lavage n'aura pas un impact significatif sur le trafic général du secteur celui-ci accueillant déjà des poids lourds auparavant.

En conclusion, compte tenu du fait que le site est déjà existant, l'impact du site sur le paysage, les émissions lumineuses et le milieu environnant est faible.

03.7 EFFET SUR L'ENERGIE

L'alimentation électrique du site est assurée par ENGIE.

Les sources d'énergie consommées par le projet en phase d'exploitation incluront :

- Électricité du réseau,
- Autoconsommation partielle grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur la toiture du futur bâtiment, avec revente du surplus.

Pour réduire les consommations énergétiques :

- Les éclairages intérieurs seront exclusivement de type LED,
- Les éclairages extérieurs des bâtiments existants et futurs fonctionneront avec des détecteurs de présence.

D'autre part, une surveillance et une maintenance régulière des installations permettront de garantir les meilleurs rendements possibles.

En conclusion, les besoins énergétiques du site seront modérés mais maîtrisés.

03.8 EFFET SUR LE PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

Le site MOINE RECYCLAGE est déjà présent sur la commune de DREUX. Il s'agit d'une installation existante et avec un projet d'extension d'un bâtiment.

Le projet prévoit la création de merlon au Nord et au Nord-Ouest du site. D'un point de vue esthétique, ils amélioreront l'intégration visuelle du site dans le paysage local, offrant une séparation naturelle et harmonieuse avec les zones environnantes. Cette démarche vise à favoriser une perception positive du projet, tant pour les riverains que pour les visiteurs.

Les espaces naturels ont un intérêt écologique faible en termes de faune et de flore. Le site est également éloigné de zone protégée tels que les ZNIEFF et les Natura 2000.

Le site ne se situe pas dans une zone de protection du patrimoine architectural (ZPPAUP), ni dans le périmètre d'un site inscrit ou classé.

Compte tenu de ces éléments, aucune incidence significative sur le patrimoine naturel n'est attendue.

03.9 EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES

Les mesures mises en place par la société MOINE RECYCLAGE pour réduire son impact sur la santé comprennent :

- Le traitement des eaux usées sanitaires du site par la station d'épuration communale, qui applique un traitement adapté ;
- Le traitement des eaux pluviales susceptibles d'être contaminées ;
- L'absence de rejet dans les eaux superficielles, avec des captages d'AEP situés à plus de 1 km ;
- Le contrôle des émissions atmosphériques (traitement des rejets, captation à la source, contrôles et entretien réguliers, circulation routière faible par rapport au trafic de la commune).

De ce fait, les émissions provenant du site sont maîtrisées et ne présentent pas de risques significatifs pour la santé publique. Les voies de transfert se limitant aux rejets atmosphériques et les populations sensibles étant éloignées du site, l'impact sanitaire des activités de MOINE RECYCLAGE est jugé maîtrisé et non significatif.